HAL
open science

Hélas, de l'interjection à l'adverbe ?

Pierre Halté

To cite this version:

Pierre Halté. Hélas, de l'interjection à l'adverbe ?. Marques d'oralité et représentations de l'oral en français, 2020. hal-02879663

HAL Id: hal-02879663

https://hal.science/hal-02879663v1

Submitted on 2 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Hélas », de l'interjection à l'adverbe ?

Pierre HALTÉ,
Université de Paris, Laboratoire EDA (EA 4071)
pierre.halte@parisdescartes.fr

1. Introduction

« Hélas » est classé par la plupart des dictionnaires comme une interjection (voir par exemple le *TLFI*). On distingue généralement deux grandes familles d'interjections (Kleiber, 2006 ; Cuenca, 2000) : d'une part, les interjections dites « primaires » sont d'origine onomatopéique, souvent monosyllabiques : « Aïe ! » « Ouf ! », « Ah ! », « Oh ! », etc. D'autre part, les interjections dites « secondaires » ou « dérivées » proviennent d'un processus de figement depuis un lexème, à l'origine employé de façon référentielle ou symbolique (au sens peircien du terme – voir Halté, 2018 pour plus de précisions), devenant au fil du temps énonciatif et indexical : il sert alors à montrer l'émotion du locuteur. Parfois, le même lexème peut, à un moment donné de l'histoire d'une langue, présenter les deux emplois : ainsi, le mot « chic » peut aujourd'hui être employé, en français, de façon référentielle, symbolique, ou encore propositionnelle : « Ce manteau est chic », mais il est aussi possible d'en faire un emploi interjectif marquant la joie du locuteur : « Chic ! La biodiversité augmente ! ».

À l'écrit, les interjections ont pour caractéristiques d'être invariables et de ne pas pouvoir s'insérer n'importe où dans la chaîne syntaxique : si elles ont bien une portée sémantique (concernant en général la proposition qu'elles précèdent ou qu'elles suivent), elles n'ont pas d'incidence syntaxique, et sont donc en général rejetées hors des phrases syntaxiques[1]. Lorsqu'elles y sont insérées, par exemple après un verbe conjugué ou un auxiliaire, c'est le plus souvent entre virgules, voire même entre une virgule et un point d'exclamation. Observons quelques exemples d'écrits fabriqués, comportant des interjections primaires et secondaires portant, comme « hélas », une modalité appréciative[2] (Gosselin, 2010), pour tester nos intuitions[3] - nous verrons plus loin si ces dernières sont confirmées ou infirmées par notre corpus.

(1a) Aïe ! Le permafrost fond plus vite que prévu.

(1b) ? Le permafrost fond plus vite que prévu, aïe !

(1c) ? Le permafrost fond, aïe ! plus vite que prévu.

(1d) ? Le permafrost fond, aïe, plus vite que prévu.

(1e) * Le permafrost fond aïe plus vite que prévu.

(2a) Chic ! La biodiversité augmente !

(2b) La biodiversité augmente, chic !

(2c) ? La biodiversité, chic ! augmente.

---

[1] « La phrase « syntaxique » est définie comme constituée de l'ensemble des éléments reliés par des rapports de dépendance à un même élément central, qui n'est pas nécessairement verbal (comme, par exemple, dans *Quelle belle journée !*, où l'élément central est *journée*) » (Magué, Halté, Rossi-Gensane, à paraître).

[2] C'est le cas, par exemple, de « aïe », qui pourrait commuter sans problème avec « hélas » dans l'exemple ci-dessous :

> Glapissement collectif de quelques minots du quartier qui jouent les indignés et les irascibles. On les écouterait, qu'ils convoqueraient Sarkozy pour déboucher les chiottes.
>
> **Aïe**. Ce sont les impondérables de la philo en prison. (Alain Guyard, 2011, *La zonzon*, p. 70, nous soulignons)

[3] Nous ne testons pas ici toutes les possibilités, mais notons néanmoins qu'il est possible, à certaines conditions, d'insérer une interjection entre un déterminant et un nom – nous reviendrons sur ce cas *infra*.

(2d) ? La biodiversité, chic, augmente.

(2e) *La biodiversité chic augmente.

Pour « chic », interjection dérivée, comme pour « aïe », interjection primaire, les contraintes de positionnement dans la chaîne syntaxique sont fortes : les seules possibilités non questionnables sont l'antéposition et la postposition par rapport à la phrase syntaxique – avec, peut-être, une limite pour « aïe », soulignée par Swiatkowska (2006 : 54)[4], à l'antéposition. L'apparition en incise entre virgules semble possible mais pour le moins étrange, encore plus lorsqu'un point d'exclamation succède à l'interjection ; l'apparition en incise, après le verbe conjugué, sans aucune ponctuation, semble tout bonnement impossible.

Il se trouve que « hélas » échappe à toutes ces contraintes :

(3a) Hélas ! Le permafrost fond plus vite que prévu.

(3b) Le permafrost fond plus vite que prévu, hélas !

(3c) Le permafrost fond, hélas ! plus vite que prévu.

(3d) Le permafrost fond, hélas, plus vite que prévu.

(3e) Le permafrost fond hélas plus vite que prévu.

Aucune des propositions ci-dessus ne pose de problème, et, comme nous le verrons *infra*, toutes ces possibilités se retrouvent dans des exemples attestés – ce qui n'est pas le cas pour les autres interjections.

Nos exemples ne recouvrent pas, pour l'instant, toutes les possibilités ; il est, par exemple, possible que les jurons, comme « merde », s'insèrent mieux que « aïe » après un verbe conjugué ; néanmoins, la ponctuation semble indispensable (*« Le permafrost fond merde plus vite que prévu » est impossible), alors que ce n'est pas le cas pour « hélas ». Pourquoi ? Notre hypothèse est que « hélas » n'est plus une interjection mais bien un adverbe, et l'objectif de cette étude est de le montrer ainsi que de préciser de quel type d'adverbe il s'agit.

Nous travaillerons à partir d'un corpus écrit, constitué de toutes les œuvres, numérisées, de la base de données *Frantext*, datées entre 2000 et 2019, soit 222 œuvres et 13 239 978 mots.

Nous partirons, dans un premier temps, d'observations générales sur « hélas » : nous ferons un état des lieux concernant sa diachronie et ses usages au fil du temps, puis nous en montrerons quelques caractéristiques et statistiques en explorant notre corpus de français contemporain. Ces observations nous mèneront, dans un second temps, à défendre la position selon laquelle « hélas » est un adverbe, en la justifiant selon des critères syntaxiques, énonciatifs et sémantiques, tout en précisant de quel type d'adverbe il s'agit.

2. Quelques observations générales

2.1. Diachronie de « hélas »

L'origine de « hélas » en français moderne, ainsi que ses caractéristiques syntaxiques et sémantiques, ont été étudiées de façon approfondie par Oppermann-Marsaux (2013). « Hélas » résulte d'un figement progressif, relevant d'un processus de pragmaticalisation, à partir de la combinaison de « Ha » ou « E », qui sont des interjections, et l'adjectif « las », « lasse », signifiant « fatigué » ou « importuné jusqu'au dégoût ». Le figement s'opère entre le XIe et le

4 « Les observations sur la position de l'interjection dans l'énoncé peuvent servir à déterminer ce à quoi elle se réfère. Si le texte suivant nous parait parfaitement correct : « Aïe ! ça fait mal. », il est difficile de s'imaginer l'inversion des deux parties de ce texte : « ? Ça fait mal. Aïe ! », avec le même sens. En position initiale, l'interjection véhicule le sens d'une douleur soudaine, suite à un accident qui précède l'énonciation. Dans le second cas, la douleur est assertée par une phrase et l'interjection qui la suit signale un état de chose nouveau. L'ouverture vers les inférences possibles a pourtant des contraintes contextuelles très fortes imposées par le sémantisme de Aïe ! » (Swiatkowska, 2006 : 54)

XVe siècle (nous prenons les exemples à Oppermann-Marsaux, 2013, qui souligne). On trouve ainsi en ancien français :

(4) Que devendrai, duluruse caitive ? / **E ! lasse**, que nen ai un hume ki m'ociet ! (*Chanson de Roland*, v. 2723-24 : Que deviendrai-je, malheureuse infortunée ? Quel malheur pour moi de ne pas avoir un homme qui me tue ! – XIe siècle)

Puis en moyen français :

(5) Ha ! m'amye, dist il, il ne le vous fault pas celer : il luy est tresmal prins. –***Helas !*** comment ? dit elle ; est il noyé ? – Nenny vraiement, dist il… » (*Cent nouvelles nouvelles*, 19 / p. 130 – XVe siècle)

Le processus de pragmaticalisation est très bien détaillé par Oppermann-Marsaux (2013), qui distingue trois principes le gouvernant – ces principes étant à l'œuvre plus ou moins simultanément. D'abord, l'adjectif variable (comme on le voit dans le premier exemple) passe à une forme invariable, « las » : c'est le principe de décatégorisation. Ensuite intervient le principe de coalescence (Dostie, 2004) : les unités adjacentes, « E » et « Las » se lient de plus en plus au fil de la pragmaticalisation. Enfin, le principe de paradigmatisation fait que « las » ne peut plus être placé sur le même paradigme que certains adjectifs de même sens, comme « chétif » et « dolent » : « las » a rejoint un nouveau paradigme. Ce processus conduit aux premières occurrences attestées de « hélas », dans les manuscrits écrits en moyen français aux XIVe / XVe siècle (comme dans notre second exemple).

Dès ses premières occurrences, « hélas » est une interjection qui indique la souffrance du locuteur. À ce titre, et toujours dès le XVe siècle, elle sert le plus souvent à modaliser une proposition. « Hélas » peut porter (nous parlons ici de portée sémantique et non d'incidence syntaxique) sur une proposition qui précède :

(6) Mon amy, fait el, <u>je suy trop malade</u>. – **Hellas** ! fait il, m'amye, et ou sentez vous mal ? (*Quinze joies de mariage*, 3 / p. 21, XVe siècle) (Oppermann-Marsaux, 2013, souligne)

ou qui suit :

(7) quant elles sont ou point ou je suy, Dieu sceit comment elles sont chier tenues et honnestement gardees. **Helas !** <u>je ne suy que acouchee et ne me puis soustenir</u> et il vous tarde bien que je soye ja appatroiller par la meson, a prendre la paine qui m'a tuee. (*Quinze joies de mariage*, 3 / p. 23, XVe siècle) (Oppermann-Marsaux, 2013, souligne)

Parfois, l'interjection peut même jouer le rôle de pivot entre deux propositions (rôle qui est souligné à la fois par Oppermann-Marsaux, 2013, concernant « Hélas », et par Swiatkowska, 2006, concernant la catégorie de l'interjection en général) :

> Nous avons opté pour une étiquette traditionnelle que la grammaire a attribuée à ce type de mots, c'est-à-dire interjection, « mot jeté entre ». Wilmet (1997 : 501) dit *expressis verbis* : « mot jeté entre deux ». Nous croyons que ce deux est crucial pour l'interprétation de ses occurrences : entre deux parties de la phrase, entre deux parties du dialogue, entre deux parties du texte et même entre ce qui est dit et ce qui est reconstruit. (Swiatkowska, 2006 : 49)

On peut être tenté d'attribuer cette fonction à « hélas » dans l'exemple suivant :

(8) Ne vois-tu point, gentil berger, hélas,

Je tout malade, et privé de soulas

D'un lieu lointain mène ci mes chevrettes

Accompagné d'agneaux, et brebiettes. (Clément Marot, *L'adolescence Clémentine*, 1538, p. 77, nous soulignons)

Enfin, dès le XVe siècle et donc dès ses premières occurrences attestées à l'écrit, « hélas » peut aussi apparaître en incise, souvent après un verbe conjugué :

(9) Et [son compagnon] luy demande de son estat. Et l'autre luy compta tout du long. Tout premier comment il estoit, **helas !** maryé, son nombre d'enfans, et comment il estoit clerc d'une paroiche. (*Cent nouvelles nouvelles*, 42 / p. 283, XVe siècle) (Oppermann-Marsaux, 2013, souligne)

On ne trouve pas, dans l'ensemble du corpus *Frantext*, d'exemple de « hélas » en incise, après un verbe conjugué et sans ponctuation, avant le XIXe siècle ; en voici la première occurrence :

(10) Le Dr Michel en raconte ! Et c'est **hélas** vrai ! (Bashkirtseff, 1877, *Journal*, p. 393)

Il faut cependant bien noter ici que ces exemples tirés de *Frantext* sont susceptibles de présenter une ponctuation reconstituée, impossible à dater, mais qui en tout cas ne date certainement pas de l'écriture des œuvres. Ainsi, cet ouvrage de Bashkirtseff, bien que daté de 1877, a très bien pu être réédité – et donc « reponctué » - au XXe, voire au XXIe siècle. Il est donc impossible de dire précisément quelles étaient les règles de ponctuation accompagnant la production de « hélas » dans les écrits du XIe au XXe siècle. Tout au plus, cette donnée nous informe sur l'évolution de pratiques éditoriales, et nous indique qu'à un moment, en français (peut-être aux alentours du XXe siècle), il est devenu possible et acceptable de placer « hélas » après un verbe conjugué sans ponctuation, alors que ce n'était pas le cas avant. Pour être sûr de n'avoir que des exemples attestés, dont la ponctuation est « originelle », nous travaillerons donc à partir de maintenant sur « hélas » en français contemporain littéraire, en nous cantonnant aux textes de *Frantext* datés du XXIe siècle.

2.2. Hélas en français contemporain (littéraire)

On dénombre dans notre corpus 756 occurrences de « hélas » ; parmi ces occurrences, 113 ne présentent aucune ponctuation dans le voisinage immédiat (à distance de 1 lemme) de « hélas ». Parmi ces 113 occurrences sans ponctuation, 54 sont dans le voisinage immédiat d'un verbe sous une forme ou une autre (conjugué, infinitif, participe passé, participe présent). Ces verbes sont, dans l'ordre décroissant de fréquence : être (10 occurrences), avoir (7 occurrences), trouver (2 occurrences), devoir (2 occurrences), etc. Aucune de ces occurrences ne concerne du discours rapporté direct, du type « il dit hélas !».

Toutes les possibilités de positionnement syntaxique relevées par Oppermann-Marsaux concernant le moyen français sont toujours d'actualité en français contemporain. Ainsi, « hélas » peut précéder la proposition sur laquelle il porte (nous soulignons en gras dans tous les exemples qui suivent) :

(11) Nous voulions mourir ensemble, cela aurait tout effacé. Mais **hélas** nous avons survécu. (Alexis Jenni, 2011, *L'Art français de la guerre*, p. 627)

Ou lui succéder :

(12) - Connaissiez-vous les protagonistes?

- On les connaît presque toujours, **hélas**. (Benoîte Groult, 2008, *Mon évasion*, p. 276, nous soulignons)

Ou encore jouer un rôle de pivot syntaxique entre un syntagme verbal et son complément :

(13) Je lui écrivis (je n'ai jamais pu retrouver, **hélas**, le brouillon de ma lettre ; pourtant je suis sûr de ne pas l'avoir détruit). (Marcel Bénagou, 2002, *Écrire sur Tamara*, p. 62, nous soulignons)

Une des différences principales concerne la ponctuation, notamment lorsque « hélas » apparaît derrière un verbe. Il est tout à fait possible, en français contemporain, de ne pas ponctuer du tout :

(14) - À ma connaissance, dit le curé en tendant son pouce et son index, la profanation n'a que deux causes, aussi effroyables l'une que l'autre. Soit la haine sauvage, et dans ce cas les corps sont dévastés.

- Non, dit Adamsberg, on n'y a pas touché. Le curé replia son pouce, abandonnant cette piste.

- Soit l'amour sauvage, ce qui n'est **hélas** pas bien éloigné, avec fixation sexuelle morbide.

- Élisabeth et Pascaline ont-elles déclenché des amours passionnées ? (Fred Vargas, 2006, *Dans les bois éternels*, p. 245, nous soulignons)

Comparons cet usage avec celui d'autres interjections, primaires et secondaires, ainsi qu'avec « malheureusement », adverbe aujourd'hui considéré comme un quasi synonyme de « hélas ». Nous mesurons ici la quantité d'occurrences de quelques interjections et adverbes adjacents à un verbe, conjugué ou non, sans ponctuation :

Tableau 1 : Nombre d'occurrences de quelques interjections et adverbes du corpus

Interjections / adverbes	Nombre total d'occurrences	Nombre d'occurrences au voisinage immédiat d'un verbe (sans ponctuation)
Hélas	756	54
Aïe	43	0
Ouf	68	4
Zut	32	0
Mon dieu	409	7
Malheureusement	459	137

« Aïe » est présent 43 fois dans notre corpus, et n'est jamais dans le voisinage immédiat d'un verbe. Pour « ouf ! », utilisé comme une interjection et pas dans sa version « verlan » (« C'est ouf ! »), on dénombre 68 occurrences dont 4 sont précédées des verbes « penser » et « dire » - dans des exemples de discours rapporté direct du type « dire ouf ! » ou « il a pensé ouf ! » :

(15) Au bout d'un moment, je me suis mise à la fenêtre pour guetter sa voiture. Il est revenu au bout d'une heure. **J'ai pensé ouf**. Une autre fois, je l'ai revu dans un café de Montmartre. (Valérie Mréjen, 2001, *L'agrume*, p.9, nous soulignons)

Un juron comme « zut ! » est présent 32 fois, mais jamais au contact immédiat d'un verbe. Un adverbe comme « malheureusement » est compté 459 fois, dont 137 occurrences sont au voisinage immédiat d'un verbe. Une formule interjective, comme « mon dieu », est décomptée 409 fois, et les 7 occurrences qui sont au contact d'un verbe sans ponctuation concernent toutes des emplois référentiels du type « il est mon dieu » et pas des emplois interjectifs.

Ces quelques observations font de « hélas » une interjection singulière, à tel point qu'on peut se demander si c'en est encore une. Notre hypothèse est que « hélas », longtemps cantonné à la catégorie des interjections, est en train de devenir un adverbe.

3. « Hélas », un adverbe ?

3.1. Sémantique

Bonami et Godard (2007), se fondant sur des travaux antérieurs (Molinier et Levrier 2000), proposent de distinguer treize sous-classes d'adverbes :

> Spécifiquement, on distingue : les connecteurs (*donc, alors, en fait*) ; les adverbes énonciatifs (*franchement, honnêtement*, etc.) ; les évaluatifs (*malheureusement, bizarrement, curieusement*, etc.) ; les modaux (*évidemment, probablement, forcément*, etc.) ; les agentifs phrastiques (aussi appelés « orientés vers le sujet », comme *gentiment, habilement* dans une phrase comme Habilement, Paul n'a rien dit) ; les adverbes de domaine (*légalement, syntaxiquement, humainement*, équivalant à « d'un point de vue légal » etc.) ; d'habitude (*généralement, d'habitude, normalement*, etc.) ; de fréquence (*souvent, jamais*, etc.) ; de durée (*longtemps*, etc.) ; de localisation temporelle (*aujourd'hui, récemment, immédiatement*, etc.) ; aspectuels (*encore, déjà*) ; de manière (*gentiment, habilement* dans une phrase comme Il a parlé habilement) ; de degré (*beaucoup, intensément, absolument*, etc.) ; associatifs (*seulement, principalement*, même, etc., souvent appelés « focalisateurs »). (Bonami et Godard, 2007 : 258)

Ces distinctions sont fondées sur des critères sémantiques, syntaxiques, prosodiques, énonciatifs. Nous proposons de confronter « hélas » aux critères définitoires de certaines de ces sous-classes d'adverbe, tout d'abord d'un point de vue sémantique[5].

« Hélas » ne pourrait être rapproché que de trois des sous-classes d'adverbes identifiées par Bonami et Godard (2007) : les adverbes énonciatifs, évaluatifs, ou modaux. Les éléments de ces catégories partagent en effet avec l'interjection une caractéristique : tous signifient de façon indexicale un jugement du locuteur portant sur une proposition (Halté, 2018 ; Kleiber, 2006). Ces trois catégories d'adverbes relèvent de la modalité au sens large (comme la conçoit par exemple Gosselin, 2010 : une validation d'une représentation prédiquée), même si Bonami et Godard réservent dans leur typologie le terme de « modal » à son sens strict, en logique, qui relève de jugements de possibilité et de nécessité. Il s'agit donc de distinguer entre ces catégories pour déterminer à laquelle rattacher « hélas ». Commençons par un simple test de commutation à partir d'un de nos exemples :

> (11a) Nous voulions mourir ensemble, cela aurait tout effacé. Mais **hélas** nous avons survécu. (Alexis Jenni, 2011, *L'Art français de la guerre*, p. 627)
>
> (11b) Nous voulions mourir ensemble, cela aurait tout effacé. Mais **malheureusement/bizarrement/curieusement/heureusement** nous avons survécu.
>
> (11c) Nous voulions mourir ensemble, cela aurait tout effacé. Mais ***franchement/*honnêtement** nous avons survécu.
>
> (11d) Nous voulions mourir ensemble, cela aurait tout effacé. Mais **forcément/évidemment/*probablement** nous avons survécu.

L'adverbe le plus proche de « hélas », du point de vue de son sens, est intuitivement « malheureusement », qui est évaluatif dans la typologie de Bonami et Godard. La commutation avec un adverbe énonciatif, par contre, comme « franchement » ou « honnêtement » ne fonctionne pas : il s'agit en effet avec « franchement » de commenter l'énonciation d'un contenu, de façon métadiscursive et plus ou moins implicite (« franchement » concerne toujours un acte locutoire, un « dire »). Avec « hélas » ou « malheureusement », il s'agit bien pour le

[5] Il est difficile de séparer critères sémantiques, syntaxiques et énonciatifs comme nous semblons vouloir le faire, ces différentes perspectives étant intrinsèquement liées. Nous prions le lecteur de nous pardonner cette distinction un peu cavalière, qui a surtout ici une vertu méthodologique.

locuteur de faire porter un jugement évaluatif sur le contenu propositionnel lui-même, sur une description d'un état de fait, et non sur son énonciation.

Néanmoins, la commutation avec « forcément » ou « évidemment » fonctionne ici, même si le type de jugement diffère. Il ne s'agit pas selon Bonami et Godard, avec ces adverbes, d'évaluer un contenu propositionnel, mais plutôt de juger de la possibilité ou de la nécessité de ce qu'il décrit. Cette analyse laisse cependant de côté les effets de délocutivité (voir à ce sujet Anscombre, 1985 ou Perrin, 2008) : les adverbes modaux, dans certains cas, ne signifient plus seulement la nécessité ou la possibilité mais peuvent se charger d'une dimension évaluative, comme c'est le cas dans le dernier exemple ci-dessus. Difficile de dire, dans le cadre de la typologie de Bonami et Godard, si « forcément » est évaluatif ou modal, car le cotexte force ici une interprétation évaluative de « forcément », que l'on pourrait gloser par « puisque rien ne va jamais comme on voudrait que ça aille ». Ceci n'est pas possible avec « probablement », ce qui montre que la commutation n'est certainement pas ici rendue possible grâce au caractère modal (au sens strict) de ces adverbes, mais plutôt grâce au cotexte, déclenchant une interprétation reposant, d'une part, sur l'expression de la nécessité (par « forcément » ou « évidemment »), et, d'autre part, sur une proposition qui décrit une évaluation (« Nous voulions », dans l'exemple ci-dessus). Or il se trouve que les contenus sur lesquels « hélas » porte peuvent toujours être évalués, ce qui explique donc que dans certains cas, il soit possible de commuter « hélas » avec l'emploi « évaluatif » de « forcément ». Il nous faut donc trouver un autre moyen de discriminer entre « hélas » et ces adverbes modaux – ou alors renoncer à distinguer ces deux catégories.

La distinction proposée par Bonami et Godard entre les adverbes modaux et les adverbes évaluatifs repose sur leur caractère parenthétique ou non :

> Les constituants parenthétiques se caractérisent par le fait que leur contribution sémantique ne participe pas au contenu « principal » de la phrase dans laquelle ils apparaissent. Nous illustrons dans un premier temps les propriétés pertinentes en contrastant l'adverbe évaluatif *malheureusement*, qui est parenthétique, avec des adverbes modaux, qui ne le sont pas. Il est clair que le contenu de la phrase *Paul est venu* est différent de celui de la phrase *Paul est probablement venu*. C'est donc le contraste entre les propriétés des adverbes modaux et évaluatifs qui nous permet de montrer que l'adverbe évaluatif dans *Paul est malheureusement venu* ne fait pas partie du contenu « principal » (Bonami et Godard, 2007 : 259).

Les adverbes parenthétiques ne modifient pas les conditions de vérité de la proposition sur laquelle ils portent, ce qui peut être testé de plusieurs façons. D'abord, par l'interrogative (nous fabriquons les exemples) :

(16a) A : Le permafrost a-t-il **hélas** fondu trop vite ?

B : *Non, pas hélas.

(16b) A : Le permafrost a-t-il **malheureusement** fondu trop vite ?

B : *Non, pas malheureusement.

A : Le permafrost a-t-il **nécessairement** fondu trop vite ?

B : Non, pas nécessairement.

Ce test montre que les adverbes modaux sont intégrés au contenu propositionnel alors que les adverbes évaluatifs ne le sont pas, puisque la réfutation peut porter sur un adverbe modal mais pas sur un adverbe évaluatif. On sent néanmoins dans ce test une différence entre « hélas » et « malheureusement » : réfuter « malheureusement » semble plus acceptable que de réfuter « hélas ». Ceci est certainement dû à la morphologie de « malheureusement », qui porte, avec le suffixe adverbial « ment », la marque des adverbes de manière. Réfuter en disant « non, pas malheureusement » force une interprétation du type « non, pas de manière malheureuse ». Ce

n'est pas possible pour « hélas », qui provient diachroniquement d'une interjection figée ; la réfutation « non, pas hélas », paraît donc vraiment étrange. Cependant, malgré cette apparente différence, la raison en est avant tout d'ordre sémantique : « hélas », comme « malheureusement », sont des marques indexicales non propositionnelles, qui ne s'intègrent pas directement aux prédications.

Comme souligné par Bonami et Godard (2007), dont nous reprenons les tests ici, il est difficile de rejeter ou réfuter les adverbes évaluatifs, alors qu'il est possible de le faire pour les modaux :

(17a) A : Le permafrost a **hélas** fondu trop vite.

B1 : *C'est faux, je trouve que c'est très bien.

B2 : C'est vrai, mais moi je trouve que c'est une bonne chose.

(17b) A : Le permafrost a **nécessairement** fondu trop vite.

B : C'est faux, on ne peut pas en être sûr.

Les adverbes évaluatifs sont donc parenthétiques alors que les modaux ne le sont pas.

Récapitulons rapidement : d'un point de vue sémantique, « hélas », classé jusqu'alors comme une interjection, partage des caractéristiques avec trois catégories d'adverbes : les évaluatifs, les modaux, et les énonciatifs. Nous avons d'abord écarté la catégorie des énonciatifs, puisque « hélas » ne porte pas sur l'acte locutoire (le fait de dire) mais sur une proposition. Restait à discriminer entre évaluatif et modal. Nous l'avons fait en nous appuyant sur le caractère parenthétique de « hélas », qu'il ne partage pas avec la catégorie des modaux. Nous considèrerons donc que, d'un point de vue sémantique, « hélas » appartient à la catégorie des adverbes évaluatifs.

3.2. Positionnement syntaxique

En plus des positionnements, communs avec ceux des interjections, en début et en fin de chaîne syntaxique, « hélas » peut s'insérer, en français contemporain, à de nombreux endroits, ce qui n'est pas le cas pour les autres interjections mais bien pour la plupart des adverbes évaluatifs comme « heureusement », « malheureusement, etc. (voir Bonami et Godard, 2007). Par exemple, entre un nom et son adjectif :

(18a) La tante agita l'ordonnance d'antidépresseurs fraîchement rédigée sous le nez de la machiavélique locataire à titre **hélas** gracieux. (Chloé Delaume, 2001, *Le cri du sablier*, p. 85)

Il est aussi possible de trouver « hélas » inséré entre un déterminant et un groupe nominal :

(19a) Ma nouvelle casquette prenant le relais de son, **hélas** !

À jamais perdue prédécessœur londonienne, hélas !)

(Jacques Roubgaud, 2008, *La Dissolution*, p.238)

Ces cas sont rares dans notre corpus, mais on en trouve d'autres, attestés dans le corpus intégral de *Frantext*, à la fin du XIXe siècle :

(20a) J'écris une lettre de condoléances à Marcuard et une autre lettre à mon, **hélas** ! unique frère. (Maris Bashkirtseff, 1887, *Journal : 26 septembre 1877-21 décembre 1879*, p. 517)

Ces cas montrent aussi que la portée sémantique de « hélas » (que nous évoquerons plus loin) peut être déterminée par son positionnement syntaxique : ici, « hélas » porte bien sur « unique frère », et la prédication qui est modalisée consiste en l'attribution de la qualité « unique » à l'entité « frère »).

Il est aussi possible de placer « hélas » après certains connecteurs, dont « mais », par exemple :

(21a) Le jeune prêtre s'émut de leur allant, si propre à cet âge fragile qui sort de l'enfance mais **hélas** ne dure pas, comme les fleurs. (Alexis Jenni, 2011, *L'Art français de la guerre*, p. 80)

Remplacer, dans toutes les configurations présentées au sein de ces exemples, « hélas » par une interjection – pourtant sémantiquement assez proche - comme « aïe », ou même un juron, est impossible :

(21b) Le jeune prêtre s'émut de leur allant, si propre à cet âge fragile qui sort de l'enfance mais ***aïe** ne dure pas, comme les fleurs.

On ne trouve pas d'exemple attesté d'interjection, primaire ou secondaire, employée de la sorte dans notre corpus (ni après un connecteur, sans ponctuation, ni entre un déterminant et un groupe nominal).

Par contre, remplacer « hélas » par un adverbe évaluatif, catégorie dont, nous l'avons vu, il est le plus proche d'un point de vue sémantique, est tout à fait possible d'un point de vue syntaxique, et ce dans toutes les configurations que nous avons évoquées :

(18b) La tante agita l'ordonnance d'antidépresseurs fraîchement rédigée sous le nez de la machiavélique locataire à titre **hélas/malheureusement/heureusement** gracieux.

(19b) Ma nouvelle casquette prenant le relais de son, **hélas/malheureusement/heureusement** !

À jamais perdue prédécessœur londonienne, hélas !)

(20b) J'écris une lettre de condoléances à Marcuard et une autre lettre à mon, **hélas/malheureusement/heureusement** ! unique frère.

(21c) Le jeune prêtre s'émut de leur allant, si propre à cet âge fragile qui sort de l'enfance mais **hélas/malheureusement/heureusement** ne dure pas, comme les fleurs.

Notons qu'on ne trouve aucun exemple de « hélas », ni de « malheureusement », inséré entre un déterminant et un groupe nominal sans ponctuation : cette place n'est possible que si l'on considère le lexème comme relevant d'une forme de discours direct, interjective, apparaissant spontanément entre deux éléments du discours (ce qui constitue d'ailleurs la définition étymologique de l'interjection – voir Buridant, 2006).

3.3. Énonciation, ponctuation et prosodie

Observons les exemples (fabriqués) suivants :

(22a) Le permafrost avait, **hélas** ! fondu plus vite que prévu.

(22b) Le permafrost avait **hélas** fondu plus vite que prévu.

Dans le cadre d'un récit au passé, comme c'est le cas dans ces exemples, la ponctuation accompagnant « hélas » (correspondant ici aux usages constatés dans plusieurs exemples attestés évoqués précédemment) déclenche, d'un point de vue énonciatif, différentes interprétations liées à la représentation, à l'écrit, de la prosodie. Nos exemples sont au passé pour que la distinction entre le présent de l'énonciation et le passé du récit soit bien perceptible, nous permettant d'identifier aisément plusieurs instances d'énonciation – mais l'analyse que nous nous apprêtons à faire vaut aussi pour le présent. L'appareil théorique énonciatif que nous utilisons ici mobilise les notions de « voix » et de « point de vue » dans la perspective de Perrin (2009) :

> La première opposition qui va nous intéresser, entre *voix* et *point de vue*, concerne deux sortes de subjectivités sémantiques distinctes, associées respectivement à la prise en

charge des formes et des contenus. La voix tient à l'acte locutoire consistant à énoncer les mots et les phrases, tandis que le point de vue tient au fait d'assumer ce qui est dit, les contenus qui s'y rapportent. Le point de vue n'est en fait qu'une projection plus abstraite de la subjectivité énonciative, qui s'ajoute et se combine à celle de la voix, une projection fondée sur ce qui est dit, plutôt que directement sur les mots et les phrases. Ainsi, selon Ducrot, le *locuteur* responsable de l'expression, de l'énonciation des termes, que nous associons à la voix, ne doit pas se confondre avec les *énonciateurs*, « ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils *parlent*, c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles » (Ducrot 1984 : 204). (Perrin 2009 : 62)

Dans (22a), le locuteur relate un événement passé, mais « hélas » ne peut être interprété que comme produit dans le présent de l'énonciation. Cette interprétation est fortement liée à la présence de ponctuation, la virgule et le point d'exclamation indiquant que « hélas » doit être isolé du reste. Le point d'exclamation (voir à ce sujet Dürrenmatt, 2015), de plus, ajoute, c'est sa fonction, une modalité épistémique (au sens de Gosselin, 2010) qui ne peut qu'être interprétée *hic et nunc*, au moment de l'énonciation. C'est d'ailleurs ce type d'usage qui permet de fabriquer ce qui a été nommé « discours indirect libre » dans certains manuels : il y a un décalage situationnel entre la temporalité de la phrase, et l'énonciation de « hélas », ce décalage pointant en quelque sorte vers la production empirique de l'énoncé, en révélant l'acte locutoire. Autrement dit : « hélas », ici, suivi d'un point d'exclamation, fait entendre une *voix*, attachée à un locuteur.

Dans (22b), la disparition de la ponctuation, constatée dans de nombreux cas dans notre corpus, tend à effacer cette distinction en neutralisant toute voix, et à intégrer « hélas » à la phrase prédicative décrivant un état de fait dans le passé. Certes, un jugement évaluatif est toujours présent, mais « hélas » n'est plus vraiment perçu comme une voix surgissant au moment « empirique » de l'énonciation. « Hélas » porte alors plutôt le *point de vue* d'un énonciateur et non la *voix* d'un locuteur.

Par ailleurs, cet effet est tout à fait audible à l'oral : la lecture de ces deux exemples se ferait selon une prosodie bien différente, le premier « hélas » étant fortement accentué pour montrer sa disparité avec le reste de l'énoncé (Bonami et Godard parlent, pour désigner ce phénomène, de prosodie « incidente » (Bonami et Godard, 2007 : 262), le second étant complètement intégré à la prosodie naturelle de la phrase.

Pour essayer de clarifier notre propos, on pourrait gloser ainsi le premier exemple : « Je trouve dommage que le permafrost ait fondu plus vite que prévu » et ainsi le second : « Il était dommage que le permafrost ait fondu plus vite que prévu », gloses qui, pour artificielles qu'elles soient, permettent d'illustrer l'analyse ci-dessus.

Or il se trouve que ces propriétés énonciatives, déclenchées par le contact entre « hélas » et la ponctuation, s'appliquent aussi aux adverbes évaluatifs, puisque la même analyse peut être faite des exemples suivants :

(22c) Le permafrost avait, **malheureusement !** fondu plus vite que prévu.

(22d) Le permafrost avait **malheureusement** fondu plus vite que prévu.

Dans le premier cas (22c), « malheureusement » fait entendre la *voix* du locuteur au moment où il raconte ; dans le second cas (22d), l'adverbe porte le *point de vue* d'un énonciateur.

Par contre, cette analyse ne s'applique aucunement aux interjections, au point que (22f) est impossible (on n'en trouve d'ailleurs aucune occurrence attestée, quelle que soit l'interjection, dans notre corpus) :

(22e) ? Le permafrost avait, **aïe !** fondu plus vite que prévu.

(22f) *Le permafrost avait **aïe** fondu plus vite que prévu.

Les interjections ne peuvent que faire entendre la *voix* du locuteur, mais difficilement servir à porter le point de vue d'un énonciateur. Elles sont, en effet, nécessairement attachées à la dimension locutoire de l'acte d'énonciation.

C'est un troisième et dernier argument pour rapprocher « hélas » de la catégorie des adverbes évaluatifs et l'éloigner de celle des interjections. Néanmoins, deux possibilités de catégorisation s'offrent à nous : soit nous considérons qu'il existe deux versions de « hélas » (ou de « malheureusement ») distinctes, l'une étant une interjection, et l'autre un adverbe ; soit, et c'est l'hypothèse que nous défendons ici, « hélas » est en fait devenu un adverbe évaluatif, et nous considérons que la ponctuation modale déclenche, au contact de certains adverbes évaluatifs, ce que l'on pourrait appeler un « effet interjectif », forçant à interpréter ce qui la précède comme étant produit *hic et nunc* par le locuteur. L'interjection est en effet, comme nous l'avons vu, caractérisée par son indépendance par rapport aux autres éléments de la chaîne syntaxique, mais aussi par son aspect indexical ou même indiciaire (au sens peircien du terme) : elle est à la fois liée au locuteur et au présent de l'énonciation.

Difficile, cependant, de dire si la ponctuation – et surtout son absence – est une des raisons de ce changement, ou si ce sont des caractéristiques particulières de « hélas », présentes dès son figement, qui ont permis d'en installer des usages sans ponctuation…

4. Conclusion

« Hélas », bien que provenant du figement diachronique d'une interjection et d'un adjectif, est devenu un adverbe évaluatif. Son emploi en français contemporain, à l'écrit, semble tout à fait distinct de celui des interjections parmi lesquelles il est pourtant souvent classé. D'un point de vue syntaxique, « hélas » ne se positionne pas comme une interjection mais comme un adverbe ; d'un point de vue sémantique, il partage toutes ses propriétés avec l'adverbe évaluatif ; d'un point de vue énonciatif, enfin, il est à nouveau beaucoup plus proche des adverbes évaluatifs que des interjections. Une question subsiste : pourquoi « hélas » et pas d'autres interjections secondaires (ou dérivées) ? Il existe en fait d'autres cas. En français, par exemple, le juron « foutre » y fait penser :

(23) Il jouait la surprise, mais sans se forcer pour m'y faire croire.

- Là par terre, près de toi.

- Sans blague ! Qu'est-ce qu'elles font là ?

Je me le demandais **foutre** bien. (Anne-Marie Garat, 2013, *Tranquille*, p. 65, nous soulignons)

Il est d'ailleurs intéressant que le juron « fuck », en anglais, puisse être lui aussi intégré aux propositions sans ponctuation, notamment dans le cas des négatives inversées (voir Sailor, 2017) :

(24) They're all wearing kilts, but will I **fuck** be wearing one of them.

= I definitely won't be wearing one of those. (Sailor, 2017 : 88)

Faut-il envisager chacune de ces interjections, devenues des adverbes, comme des lexèmes bien particuliers, dont seule l'histoire singulière conditionne leur passage d'une catégorie à une autre, ou alors faut-il chercher des raisons dans les fonctions syntaxiques originelles de ces termes, ou dans leur sémantique (tous relèvent d'une modalité appréciative « négative ») ? Ces questions resteront hélas en suspens pour l'instant.

5. Bibliographie

Bases de données

Frantext, ATILF – CNRS / Université de Nancy 2, <http://www.frantext.fr>.

Études scientifiques

ANSCOMBRE, J.-C. (1985), « De l'énonciation au lexique : mention, citativité, délocutivité », *Langages*, 80, p. 9-34. [article dans revue]

BONAMI, O., & GODARD, D. (2007), « Quelle syntaxe, incidemment, pour les adverbes incidents ? », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, 102, p. 252-284. [article dans revue]

BURIDANT, C. (2006), « L'interjection : jeux et enjeux. », *Langages*,161, p. 3-9. [article dans revue]

CUENCA, M. J. (2000), Defining the indefinable ? Interjections. *Syntaxis : An International Journal of Syntactic Research*, 3, p. 29-44. [article dans revue]

DOSTIE, G. (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs*, Bruxelles, De Boeck Supérieur. [livre]

DUCROT, O. (1985), *Le dire et le dit*. Paris, Éditions de Minuit. [livre]

DÜRRENMATT, J. (2015), *La ponctuation en français*. Paris, Ophrys. [livre]

GOSSELIN, L. (2010), *Les modalités en français*. Amsterdam, New York, Éditions Rodopi B.V." [livre]

HALTÉ, P. (2018), *Les émoticônes et les interjections dans le tchat*. Limoges, Lambert Lucas. [livre]

KLEIBER, G. (2006), Sémiotique de l'interjection. *Langages*, 161, 10-23. [article dans revue]

MAGUÉ, J.-P., HALTÉ, P., ROSSI-GENSANE, N. (à paraître), « De la segmentation dans les tweets, signes de ponctuation, connecteurs, émoticônes et émojis », *Corpus*, 21. [article dans revue]

MOLINIER, C., & LEVRIER, F. (2000), *Grammaire des adverbes : description des formes en -ment*. Genève, Librairie Droz. [livre]

OPPERMANN-MARSAUX, E. (2013), « "Ha ! las, fet il, com sui iriez !" : les emplois de « (hé +) las(se) » et l'expression de la douleur morale en français médiéval », *Représentation du sens linguistique*, 5, p. 81-97. [article dans revue]

PERRIN, L. (2009), « La voix et le point de vue comme formes polyphoniques externes. Le cas de la négation. », *Langue Française*, 164, p. 61-79. [article dans revue]

PERRIN, L. (2008), « Le sens montré n'est pas dit », in BERKELUND, HANSEN & NOREN (éds), *L'énonciation dans tous ses états - Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*. Berne, Peter Lang, p. 157-187. [chapitre de livre]

SAILOR, C. (2017), « Negative Inversion Without Negation : On fuck-inversion in British English », *Cambridge occasional papers in linguistics*, 10, p. 88-110. [article dans revue]

SWIATKOWSKA, M. (2006), « L'interjection, entre deixis et anaphore » *Langages*, 161, p. 47-56. [article dans revue]